

	<p align="center">RESTITUTION DU BILAN DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE <i>Réalisation 4^{ème} trimestre 2012</i></p>	<p align="center">26 Décembre 2012</p>
---	---	---

1. Description de la personne morale concernée

Raison sociale de l'établissement : **Crédit Agricole du Morbihan**

Code NAF : 8903/6419Z

Code SIRET : 77790381600026

Adresse : Avenue de Keranguen 56956 VANNES CEDEX9

Nombre de salariés : 1046 salariés ETP en 2011

Description des périmètres organisationnels retenus (catégories / postes / sources) :

Les données collectées et utilisées pour la réalisation de cette étude sont celles de l'**année 2011**.

Le périmètre d'étude concerne le site principal situé à Vannes, avenue de Keranguen et l'ensemble des agences de la caisse régionale du Morbihan soit :

- Le siège de la caisse régionale situé à Morbihan ;
- La salle polyvalente située avec le siège social sur le site de Keranguen,
- Le réseau de proximité, le réseau banque privée, le réseau clientèle professionnelle

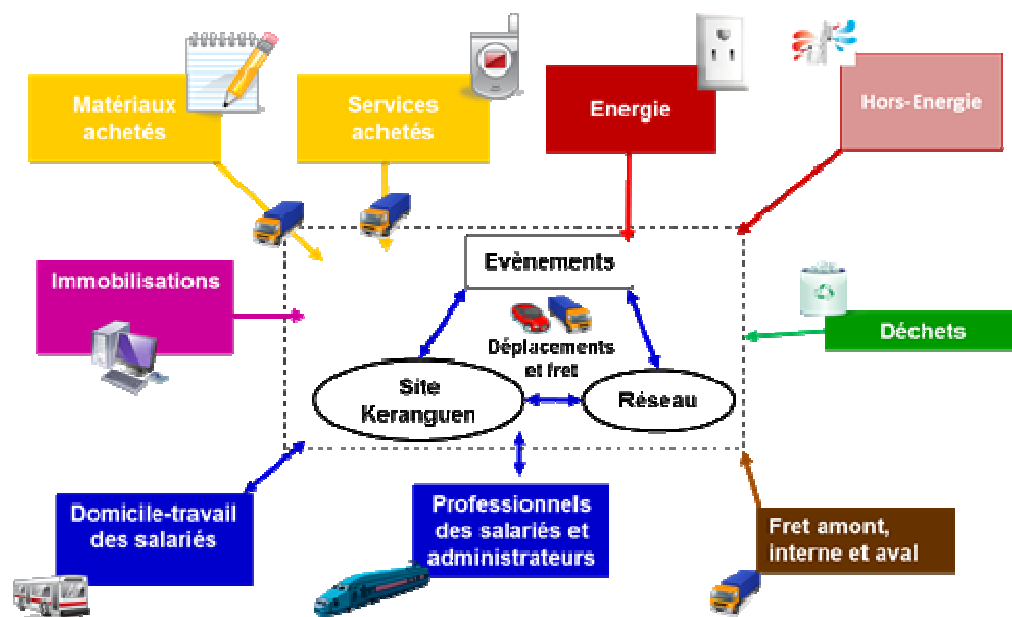
Le tableau suivant précise quelques caractéristiques de la Caisse Régionale telles qu'elles ont été considérées dans cette étude.

Sites de la Caisse Régionale	Nombre de collaborateurs (ETP)	Nombre moyen de jours travaillés	Superficie (m ²)
Site Keranguen	493	206	32 890
Réseaux	553	209	27 880
TOTAL	1 046 ETP	-	60 770 m²

-----www.ca-morbihan.fr-----

Crédit Agricole du Morbihan – Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel – Société coopérative à capital variable, agréé en tant qu'établissement de crédit – Siège social, avenue de Keranguen 56956 Vannes cedex 9 – 777903816 RCS Vannes – Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le numéro 07.022.976

Le périmètre d'étude concerne les activités de la Caisse Régionale, tel que le détaille la figure ci-dessous :



Périmètre d'étude du Bilan Carbone® de la CRCA Morbihan 56 en 2011

Compte tenu du type d'activité s'opérant sur les sites de la Caisse Régionale, les postes générateurs de gaz à effet de serre évalués dans cette étude sont les suivants :

- **Déplacements de personnes** : Emissions dues aux déplacements domicile-travail et professionnels des collaborateurs, aux déplacements des administrateurs;
- **Energie** : Emissions dues aux consommations énergétiques de tous types (électricité, chauffage,...),
- **Hors-Energie** : Emissions dues aux fuites de fluides frigorigènes dans les installations de climatisation,
- **Matériaux et services entrants** : Emissions liées à l'achat de fournitures (fournitures de bureau, papier,...), de repas et de prestations de services (nettoyage, maintenance informatique,...) ;
- **Immobilisations** : Emissions générées par la fabrication des biens durables utilisés par la Caisse Régionale, réparties sur leur durée d'utilisation (bâtiments, parc informatique, véhicules, mobilier, DAB, ...) ;
- **Fret** : Emissions dues au transport de biens, depuis les fournisseurs vers les sites de la Caisse Régionale (fret amont), entre sites de la Caisse Régionale (fret interne) et vers les clients (fret aval) ;
- **Déchets** : Emissions dues au traitement de fin de vie des déchets générés sur les sites.

Par ailleurs, le Crédit Agricole du Morbihan a souhaité procéder à l'évaluation des émissions relatives à l'organisation des événements internes et externes qu'il peut être amené à réaliser.

-----www.ca-morbihan.fr-----

2. Année de reporting de l'exercice et année de référence

Année de reporting : 2011

Année de référence : 2009

Explication :

- 2011 : Il s'agit de la dernière année civile sur laquelle les données sont disponibles.
- 2009 : Données collectées lors du premier Bilan Carbone.

3. Les émissions directes de GES, évaluées séparément par poste et pour chaque GES en tonnes et équivalent CO² :

Catégories d'émissions	Numéros	Postes d'émissions	Total						Emissions évitées de GES	
			Emissions de GES						Total (t CO ₂ e)	Incertitude (t CO ₂ e)
			CO ₂ (tonnes)	CH ₄ (tonnes)	N ₂ O (tonnes)	Autres gaz (tonnes)	Total (t CO ₂ e)	CO ₂ b (tonnes)		
Emissions directes de GES	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	472	0	0	0	478	0	33	0
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur	0	0	0	0	17	0	3	0
	3	Emissions directes des procédés hors énergie	0	0	0	0	0	0	0	0
	4	Emissions directes fugitives	0	0	0	0	150	0	45	0
	5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)	0	0	0	0	0	0	0	0
		Sous total	472	0	0	0	644	0	81	0

4. Les émissions indirectes de GES associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée, quantifiées séparément par poste et en tonnes équivalent :

Catégories d'émissions	Numéros	Postes d'émissions	Total						Emissions évitées de GES	
			Emissions de GES						Total (t CO ₂ e)	Incertitude (t CO ₂ e)
			CO ₂ (tonnes)	CH ₄ (tonnes)	N ₂ O (tonnes)	Autres gaz (tonnes)	Total (t CO ₂ e)	CO ₂ b (tonnes)		
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	Emissions indirectes liées à la consommation	0	0	0	0	428	0	51	0
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur	0	0	0	0	0	0	0	0
		Sous total	0	0	0	0	428	0	51	0

5. Les autres émissions indirectes de GES, quantifiées séparément par poste en tonnes équivalent CO₂, si la personne morale a choisi de les évaluer

Catégories d'émissions	Numéros	Postes d'émissions	Total						Emissions évitées de GES	
			Emissions de GES						Total (t CO ₂ e)	Incertitude (t CO ₂ e)
			CO ₂ (tonnes)	CH ₄ (tonnes)	N ₂ O (tonnes)	Autres gaz (tonnes)	Total (t CO ₂ e)	CO ₂ b (tonnes)		
Autres émissions indirectes de GES	8	Emissions liées à l'énergie non incluses dans les	69	1	0	0	214	0	22	0
	9	Achats de produits ou services	0	0	0	0	1 084	0	475	0
	10	Immobilisations de biens	0	0	0	0	1 493	0	745	0
	11	Déchets	37	0	0	0	38	42	16	-17
	12	Transport de marchandise amont	0	0	0	0	4	0	0	0
	13	Déplacements professionnels	7	0	0	4	628	0	108	0
	14	Franchise amont	0	0	0	0	0	0	0	0
	15	Actifs en leasing amont	0	0	0	0	0	0	0	0
	16	Investissements	0	0	0	0	0	0	0	0
	17	Transport des visiteurs et des clients	0	0	0	0	0	0	0	0
	18	Transport de marchandise aval	516	0	0	0	723	0	467	0
	19	Utilisation des produits vendus	0	0	0	0	0	0	0	0
	20	Fin de vie des produits vendus	0	0	0	0	0	0	0	0
	21	Franchise aval	0	0	0	0	0	0	0	0
	22	Leasing aval	0	0	0	0	0	0	0	0
	23	Déplacements domicile travail	8	0	0	0	2 048	0	392	0
	24	Autres émissions indirectes	0	0	0	0	0	0	0	0
		Sous total	637	1	0	4	6 232	42	2 225	-17

6. Les éléments d'appréciation sur les incertitudes :

Cf. tableaux ci-dessus

7. Adresse du site internet où est mis à disposition le bilan d'émissions de GES

www.ca-morbihan.fr

-----www.ca-morbihan.fr-----

Crédit Agricole du Morbihan – Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel – Société coopérative à capital variable, agréé en tant qu'établissement de crédit – Siège social, avenue de Keranguen 56956 Vannes cedex 9 – 777903816 RCS Vannes – Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le numéro 07.022.976

8. Informations complémentaires

Un bilan d'émissions de GES avait-il déjà été réalisé auparavant ? **OUI**

Si oui, avec quelle méthode ? **Bilan Carbone de l'ADEME**

Description de la politique de l'entreprise en matière de gestion des émissions de GES :

- Le Crédit Agricole du Morbihan a souhaité s'engager à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 20% d'ici fin 2020 sur son périmètre d'exploitation. La base de référence pour évaluer les réductions est constituée des données d'émission collectées lors du diagnostic réalisé en 2010 (*consommations de l'exercice 2009*), soit un objectif de réduction de 1640 Teq CO².
- Son plan d'actions initial porte sur les réductions de GES dans le domaine de l'énergie, des déplacements et des achats de services et matériaux. A périmètre équivalent, le diagnostic réalisé au 4^{ème} trimestre 2012 sur les données de l'exercice 2011 fait ressortir une diminution des GES de 26% sur l'énergie, de 5% sur les transports et 8% sur les achats, pour un gain proche de 1400 Teq CO², soit 0,9 Teq CO²/salarié ETP.
- Le Crédit Agricole mettra à profit l'analyse de ce deuxième diagnostic (*total des émissions de GES ≈ 7300 Teq CO²*) pour ajuster ses engagements et arrêter au 1^{er} trimestre 2013 un nouveau programme triennal d'actions de réduction des émissions de GES.
- Le programme d'actions devrait confirmer les orientations retenues lors de l'élaboration du plan initial :
 1. Energie :
 - Poursuite du programme de rénovation immobilière, avec des travaux de sobriété énergétique des agences (*isolation, chauffage et huisseries*) et équipements de systèmes d'horlogerie pour piloter les éclairages et chauffage nocturnes, remplacement de la centrale de traitement de l'air du siège.
 - Sensibilisation des salariés aux usages de bonnes pratiques
 2. Déplacement
 - Qualité émissive du parc de véhicules de l'entreprise
 - Limitation des déplacements via le recours aux audio et visioconférences pour les réunions professionnelles
 - Sensibilisation au covoiturage
 - Formation à l'éco-conduite
 - Etude sur opportunité de mettre en œuvre un plan de déplacement entreprise

-----www.ca-morbihan.fr-----

3. Achats

- Sensibilisation aux règles relatives à l'optimisation des impressions
- Etude sur le recours au papier recyclé et sur le parc d'imprimantes et photocopieurs
- Poursuite des actions relatives à la dématérialisation
- Politique d'achats et d'appel d'offres

Le Crédit Agricole du Morbihan a fait appel à la société ECOACT (www.eco-act.com) pour les diagnostics d'émission de GES de 2010 (*base de référence 2009*) & 2012 (*base de reporting 2011*).

Responsable du suivi au Crédit Agricole du Morbihan : Bernard SALAUN

Fonction : Chargé développement durable
Adresse : Avenue de Keranguen – 56956 VANNES cedex 9
Tel : 02/97/01/78/49
Mail : bernard.salaun@ca-morbihan.fr

-----www.ca-morbihan.fr-----

Crédit Agricole du Morbihan – Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel – Société coopérative à capital variable, agréé en tant qu'établissement de crédit – Siège social, avenue de Keranguen 56956 Vannes cedex 9 – 777903816 RCS Vannes – Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le numéro 07.022.976